



L'immobilier rend possible l'acquisition d'un capital pérenne et cessible capable de se hisser dans le temps.

L'immobilier permet de vous assurer un capital permanent, transférable, et majorable dans le futur. Il assure les bénéfices provenant des actifs réels avec une causalité insignifiante sur les autres gammes d'actifs.

Avec la multitude d'options qu'offre l'éventail des investissements, de la fiscalité et du bénéfice prévu, vous allez pouvoir maximiser votre association rendement /risque.

En plus de l'optimisation fiscale découlant des investissements immobiliers, même si ceux-ci ne sont pas hors d'attente des variations économiques, ils constituent de facto, un capital solide et stable, et vous assure un profit complémentaire.

Des modes d'investissement variés, pour un placement personnalisé

Divers investissement immobiliers s'offre à vous :

- **Immobilier direct** : vous achetez simplement un ou plusieurs biens immobiliers physiques par l'intermédiaire d'un prestataire choisi qui vous adressera en direct sa proposition ;
- **Immobilier indirect** : vous acquérez des parts de sociétés ou de fonds chargés de la sélection, de l'entretien, de la gestion et de la cession des biens : SCPI, OPCI, etc. L'immobilier indirect reste un outil incontournable pour renouveler votre capital en investissant conjointement dans divers produits, peu abordables directement pour un investisseur privé dû au minimum de l'acquisition requise. Parallèlement, vous affaiblissez les risques en les mutualisant grâce à la gestion des différents des biens gérés.

Contact

Liens rapides